

Accord de partenariat CE/Ukraine: protocole afin de tenir compte de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie

2007/0004(CNS) - 27/02/2007

La commission des Affaires étrangères a adopté selon la procédure simplifiée (article 43, par. 1, du règlement) le rapport de M. Jacek **SARYUSZ-WOLSKI** (PPE-DE, PL) approuvant sans amendement la proposition de conclusion d'un protocole à l'accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine (suite à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE).